

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE PRÉLIMINAIRE - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes de billets conclues par la société WHEELS & WAVES, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 21, Avenue des Nobles à LAUNAGUET (31140), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 801 998 832 (ci-après « la Société »), auprès d'acheteurs non professionnels dénommés « Participants », et ce dans le cadre du rassemblement public « WHEELS AND WAVES » qui se déroulera du 10 juin 2020 au 14 juin 2020 à la Cité de l'Océan 64200 Biarritz (ci-après « l'Evènement »).

Il est rappelé que l'Evènement, organisé par la Société, consiste en un rassemblement public sur le thème du monde de la moto, du surf et du skateboard, dans la cadre duquel des expositions, des ateliers et des concerts sont organisés et animés ainsi que des points de vente, tenus par des marques bien implantées dans ces milieux et des restaurateurs, installés.

Les caractéristiques principales de l'Evènement sont présentées sur le site internet <https://www.wheels-and-waves.com>.

Afin de pouvoir y assister et participer, des billets sont proposés à la vente, soit directement sur le lieu de l'Evènement, soit sur le site internet de la Société (<https://www.wheels-and-waves.com>).

Les présentes CGV précisent notamment les conditions d'achat immédiat, de passation de commande, de paiement et de remise ou de livraison des billets commandés.

Le choix et l'achat d'un billet est de la seule responsabilité du Participant.

Le Participant reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acheter un billet de participant à l'Evènement.

Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

WHEELS & WAVES
21, Avenue des Nobles
31140 LAUNAGUET
RCS TOULOUSE 801 998 832
Adresse mail : info@wheels-and-waves.com

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Participant.

Les offres de billets s'entendent dans la limite des stocks disponibles.

Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Participant préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Participant déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande, étant précisé que le paiement emporte leur acceptation.

En effectuant leur commande, les Participants déclarent avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente.

Les présentes Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Participant est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande.

ARTICLE 1 - CONDITIONS GÉNÉRALES

Les billets ne sont ni repris ni échangés sauf erreur de date ou d'horaire sur le billet, ni remboursés en cas de perte ou de vol.

Aucun duplicata des billets ne sera délivré aux Participants.

La revente et l'échange des billets sont strictement interdits.

Le billet devra être présenté aux contrôleurs afin d'accéder au(x) site(s) de l'Evènement.

Le Participant s'engage à vérifier l'exactitude de la commande et signaler immédiatement toute erreur.

La Société n'ayant pas vocation à vendre les billets à des professionnels, mais uniquement à des particuliers pour leurs besoins personnels, elle se réserve conséquemment le droit de refuser les achats, par un même Participant, de billets en quantités importantes.

Les frais de transport, d'hôtellerie et de restauration des Participants restent à la charge exclusive de ces derniers.

ARTICLE 2 – HORAIRES ET PROGRAMMES

La Société se réserve la possibilité de modifier les horaires et programmes de l'Evènement et des animations de l'Evènement, le Participant acceptant expressément cette variabilité et ces modifications potentielles.

Toute modification des horaires ou du programme de l'Evènement ou d'une animation de l'Evènement ne donnera lieu à aucun remboursement.

La non-présentation ou participation du Participant à l'Evènement ou à une animation de l'Evènement ne donnera lieu à aucun remboursement.

ARTICLE 3 - TARIFS – MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des billets proposés par la Société sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet <https://www.wheels-and-waves.com> lors de l'enregistrement de la commande par la Société ou lors de l'achat d'un billet sur le lieu de l'Evènement.

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC, incluant les frais de traitement de la réservation en cas d'achat en ligne.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet <https://www.wheels-and-waves.com>, la Société se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Participant.

Plusieurs modes de réservations sont proposés :

- En cas d'achat sur le site internet <https://www.wheels-and-waves.com>: paiement par carte bancaire ou via la plateforme de paiement « Paypal ».

En cas de paiement par carte bancaire, les cartes bancaires suivantes étant acceptées :

- visa ;
- mastercard ;
- carte bleue.

- en cas d'achat sur le lieu de l'Évènement : règlement en espèces ou par carte bancaire, les cartes bancaires suivantes étant acceptées :

- visa ;
- mastercard ;
- carte bleue.

ARTICLE 4 – CAS DE LA RESERVATION EN LIGNE

Le Participant a la possibilité d'acheter un ou plusieurs billets sur le site internet <https://www.wheels-and-waves.com>.

Dans ce cas, le paiement du prix du billet pourra s'effectuer soit via la plateforme de paiement « Paypal », soit par carte bancaire.

En cas de paiement par carte bancaire, seules les cartes bancaires suivantes seront acceptées :

- visa ;
- mastercard ;
- carte bleue.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Participant.

La réservation du billet s'effectue en temps réel. Ainsi, le serveur du site internet de la Société informera le Participant, en temps réel, sur la disponibilité des billets au moment de sa commande.

Pour effectuer une commande en ligne, le Participant doit suivre les étapes suivantes :

1. Le Participant effectue la recherche et le choix de l'évènement pour lequel il passe sa commande ;
2. Une fois le choix effectué et le(s) billet(s) sélectionné(s), le Participant complète les informations demandées à l'aide du formulaire disponible en ligne sur le site internet <https://www.wheels-and-waves.com>;

3. Le Participant atteste de la véracité et de l'exactitude des informations ainsi transmises ;
4. Le Participant vérifie le détail de sa commande et de son prix total et corrige les éventuelles erreurs ;
5. Le Participant renseigne ses coordonnées ;
6. Le Participant coche deux cases ;

-l'une portant sur l'acceptation des présentes CGV ;

-l'autre portant le consentement à la collecte et au traitement de données à caractère personnel par la Société selon les conditions et modalités prévues à l'article 10 des présentes CGV.

7. Le Participant procède au paiement de sa commande ;
8. Envoi d'un courriel de confirmation de la commande au Participant.

La page « mon panier » est un récapitulatif des commandes en cours. Cette page ne constitue donc pas une preuve de réservation ferme.

Le Participant est informé qu'une commande n'est définitive qu'une fois le paiement réalisé.

La Société ne saurait être tenue pour responsable des erreurs commises par le Participant lors de sa commande.

Le Participant reconnaît que le paiement par carte bancaire ou via la plateforme de paiement « Paypal » correspond à un achat ferme et définitif.

Après réalisation du paiement, le Participant recevra un courriel confirmant l'achat de son ou ses billet(s) pour l'Évènement.

Ce courriel tient lieu de preuve d'achat.

Une facture d'achat sera adressée au Participant si :

- le Participant en fait la demande ;
- ou si le montant total des achats du Participant dépasse la somme de 25 euros TTC.

Le ou les billets sera(ont) adressé(s) au Participant par courriel, à l'adresse mail renseignée par le Participant. Il(s) peut(peuvent) également être téléchargé(s) et imprimés à partir de la rubrique « MON COMPTE », onglet « MES E-TICKETS ».

Les Participants sont donc informés que les billets achetés sur le site internet <https://www.wheels-and-waves.com> sont dématérialisés et se présentent sous la forme d'e-tickets avec un flash code devant être :

- soit téléchargés à partir d'une tablette, d'un ordinateur ou d'un téléphone portable ;
- soit imprimés sur une feuille blanche et vierge A4.

L'e-ticket est uniquement valable s'il est imprimé à 100% avec son flash code sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression en format portrait (vertical) avec une imprimante jet d'encre ou laser. Les autres supports électronique, écran pc, écran portable, tablette, téléphone mobile sont acceptés uniquement en présence du flash code.

Les e-tickets doivent disposer d'une bonne qualité d'impression.

Les e-tickets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables.

En cas de mauvaise qualité d'impression, le Participant doit obligatoirement imprimer son e-ticket afin de disposer d'une bonne qualité d'impression.

La Société décline toute responsabilité pour les anomalies survenant lors de l'impression de l'e-ticket.

A l'accueil du(des) site(s) de l'Evènement, le Participant, après présentation de son e-ticket ou de son billet imprimé par ses soins, se verra remettre un bracelet lui permettant d'entrer et sortir du(des) site(s) de l'Evènement, sous contrôle des agents d'accueil et de sécurité du(des) site(s) de l'Evènement.

Chaque e-ticket est muni d'un flash code permettant l'accès au(x) site(s) de l'Evènement à un seul visiteur.

En cas de perte, de vol ou de reproduction d'un e-ticket valide, seule la première personne détenteur de l'e-ticket pourra accéder au(x) site(s) de l'Evènement et est présumée être le porteur légitime de l'e-ticket.

En cas de problème de réception du ou des billet(s) par courriel, le Participant est invité à contacter sans délai la Société, au numéro de téléphone suivant : info@wheels-and-waves.com

Le Participant reconnaît que le serveur du site internet de la Société informe en temps réel sur la disponibilité de billets, au moment de la commande.

Chaque place objet d'une commande en cours est décomptée du nombre de places restantes, et ce durant un temps de 30 minutes. A défaut de validation définitive de la commande durant ce délai, le billet objet de la commande en cours non validée sera de plein droit et automatiquement retiré du panier du Participant.

En outre, la Société garantit la confidentialité des données bancaires des Participants, lesquelles sont sécurisées par le protocole SSL, qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors des paiements par carte bancaire et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité. Les données à caractère personnel de nature bancaire communiquées par les Participants permettent à la Société d'assurer la passation des commandes. En outre, ces données, une fois enregistrées, permettent aux Participants d'effectuer plus rapidement leurs transactions futures suite à la création de leur compte.

Enfin, les Participants sont informés du fait que la Société pourra être amenée à les contacter par courriel ou par téléphone afin de leur demander des informations complémentaires sur leur identité ou celle du porteur de la carte bancaire qui a servi au

paiement, et sur l'existence de l'adresse de l'acheteur, en fonction du montant de la commande concernée.

ARTICLE 5 – ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT OU D'UNE ANIMATION DE L'ÉVÈNEMENT

L'annulation d'une ou plusieurs animation(s) de l'Évènement (exposition(s), concert(s), atelier(s), etc.) ne donnera lieu à aucun remboursement.

L'annulation totale ou partielle de l'Évènement ne donnera lieu à aucun remboursement si cette annulation résulte d'un cas de force majeure.

Dans le cadre des présentes CGV, l'existence d'un cas de force majeure sera caractérisée si :

-l'annulation est justifiée en raison de conditions climatiques rendant impossible le maintien de l'Évènement ;

-ou l'annulation est justifiée par une décision prise par une autorité, une personne ou une administration publique, tels qu'un arrêté municipal ou un arrêté préfectoral, interdisant le maintien de l'Évènement ou ordonnant l'annulation de l'Évènement.

En cas d'annulation totale de l'Évènement non motivée par un cas de force majeure, les Participants auront droit au remboursement total du prix de leur billet et seulement du prix de leur billet.

En cas d'annulation partielle de l'Évènement non motivée par un cas de force majeure, seuls les jours de l'Évènement concernés par cette annulation donneront lieu à un remboursement du prix du billet et seulement du prix du billet.

ARTICLE 6 – REPORT DE L'ÉVÈNEMENT OU D'UNE ANIMATION DE L'ÉVÈNEMENT

En cas de report d'une ou plusieurs animation(s) de l'Évènement (exposition(s), concert(s), atelier(s), etc.) ou de l'Évènement lui-même, aucun remboursement ne sera réalisé par la Société et les Participants n'auront droit à aucune indemnité.

Dans cette hypothèse, les Participants auront accès à l'Évènement et aux animations de l'Évènement, sans avoir à acheter à nouveau un billet, et ce aux nouvelles dates et aux nouveaux horaires fixés par la Société.

ARTICLE 7 – INTERRUPTION DE L'ÉVÈNEMENT OU D'UNE ANIMATION DE L'ÉVÈNEMENT

En cas d'interruption d'une ou plusieurs animation(s) de l'Évènement (exposition(s), concert(s), atelier(s), etc.) ou de l'Évènement lui-même, à savoir en cas d'impossibilité de terminer une animation de l'Évènement ou l'Évènement lui-même alors qu'elle(il) a débuté, aucun remboursement ne sera réalisé par la Société et les Participants n'auront droit à aucune indemnité.

Dans cette hypothèse, les Participants auront accès à l'animation interrompue, sans avoir à acheter à nouveau un billet, et ce aux nouvelles dates et aux nouveaux horaires fixés par la Société.

ARTICLE 8 – DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, le Participant est informé qu'il ne dispose d'aucun droit de rétractation s'agissant de sa commande.

La vente du billet est donc conclue de façon définitive dès la passation de la commande par le Participant selon les modalités précisées aux présentes CGV.

ARTICLE 9 – RÉCLAMATION

Toute réclamation relative à une réservation, à l'Évènement ou à une animation de l'Évènement doit être adressée à la Société, par lettre recommandée avec AR, dans un délai de 15 jours courant à compter de la fin de l'Évènement, et ce à l'adresse postale suivante :

WHEELS & WAVES
Réclamation
21, Avenue des Nobles
31140 LAUNAGUET

Toute réclamation adressée en dehors du délai susmentionné sera irrecevable et non traitée, le cachet de la Poste faisant foi.

ARTICLE 10 – DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Article 10 - 1 - Objet

Le présent article a pour objet de déterminer, dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement Européen n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit « RGPD »), les conditions et modalités du Traitement, par la Société, de certaines données à caractère personnel des Participants.

Article 10 – 2 - Définitions

Le responsable du Traitement est la société WHEELS & WAVES, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 21, Avenue des Nobles à LAUNAGUET (31140), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 801 998 832.

Les présentes CGV rappellent ci-après la définition de différentes notions spécifiques à la protection des données à caractère personnel :

Données à caractère personnel, ou DCP : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de

localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Traitement de données à caractère personnel : toute opération ou tout ensemble d'opérations portant sur de telles données, quel que soit le procédé utilisé, et notamment la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction.

Fichier de données à caractère personnel : tout ensemble structuré et stable de données à caractère personnel accessibles selon des critères déterminés, que cet ensemble soit centralisé, décentralisé ou réparti de manière fonctionnelle ou géographique.

Responsable du traitement : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.

Article 10 - 3 - Les données à caractère personnel collectées et traitées par la Société

Dans le cadre de la passation d'une commande de billet par le Participant sur le site internet <https://www.wheels-and-waves.com> de la Société, cette dernière sera amenée à collecter et traiter les données à caractère personnel suivantes des Participants : (ci-après « les Données ») :

- nom ;
- prénom ;
- adresse mail personnelle ;
- numéros de téléphone (fixe ou mobile) personnels ;
- numéro de billet ;
- numéros de carte bancaire

La Société s'engage à ne pas collecter et traiter d'autres données à caractère personnel et à supprimer sans délai toute donnée à caractère personnel n'entrant pas dans la liste mentionnée ci-dessus.

Réciproquement, les Participants autorisent expressément la Société à collecter et traiter les Données.

Article 10 - 4 - La finalité de la collecte et du traitement des Données

Les Données collectées et traitées par la Société sont nécessaires à la parfaite gestion des commandes de billets passées par les Participants et la résolution de toute difficulté technique qui serait rencontrée par les Participants lors de l'achat de billets.

Par ailleurs, les Participants sont informés que les Données seront utilisées par la Société afin de les informer de toute opération promotionnelle, publicitaire ou marketing mise en œuvre par la Société et/ou liée à l'Évènement.

Par ailleurs, la Société s'engage à :

- traiter les Données de manière licite, loyale et transparente ;
- collecter les Données pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas les traiter ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités;
- s'assurer que les Données sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- s'assurer que les Données sont exactes et tenues à jour.

Article 10 - 5 - Le fondement juridique du Traitement

La collecte et le traitement des Données a pour double fondement :

- le contrat de vente conclu entre la Société et le Participant concerné ;
- le consentement donné par le Participant.

Article 10 – 6 - Les destinataires des Données

Seuls les salariés et les représentants légaux de la Société auront accès aux Données. La Société s'engage à mettre tout en œuvre pour que toute autre personne n'ait pas accès aux Données.

Par ailleurs, les Participants sont informés que les Données ne feront l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Article 10 - 7 - La durée de conservation des Données

Les Données seront conservées par la Société pendant une durée d'une (1) année courant à compter de la fin de l'Evènement.

Article 10 - 8 - Les droits des Participants

Les Participants sont informés qu'ils disposent du droit :

- d'accéder à leurs Données en envoyant une demande à cette fin à l'adresse mail suivante : info@wheels-and-waves.com
- de corriger, rectifier, compléter et mettre à jour leurs Données en envoyant une demande à cette fin à l'adresse mail suivante : info@wheels-and-waves.com
- d'obtenir l'effacement de leurs Données en envoyant une demande à cette fin à l'adresse mail suivante : info@wheels-and-waves.com

- de s'opposer au traitement de certaines de leurs Données pour des motifs légitimes, en envoyant une demande à cette fin à l'adresse mail suivante : info@wheels-and-waves.com

Dans cette hypothèse, la Société indiquera alors à la personne concernée si les Données concernées par cette opposition sont bloquantes en ce sens que l'impossibilité de les traiter rendrait impossible l'achat d'un billet.

- à la limitation du traitement de leurs Données, dans les conditions prévues à l'article 18 du RGPD, en envoyant une demande à cette fin à l'adresse mail suivante : info@wheels-and-waves.com

Notamment, les Participants pourront obtenir une telle limitation s'ils contestent l'exactitude des Données, cette limitation étant effective pendant une durée permettant à la Société de vérifier l'exactitude des Données.

- de recevoir les Données les concernant fournies à la Société, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et du droit de transmettre ces Données à un autre Responsable du traitement sans que la Société y fasse obstacle.

Les Participants pourront alors obtenir de la Société que leurs Données soient transmises directement d'un Responsable du traitement à un autre, lorsque cela est techniquement possible.

Pour exercer ce droit, il conviendra d'envoyer une demande à cette fin à l'adresse mail suivante : info@wheels-and-waves.com

- d'introduire, le cas échéant, une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés, <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

Article 10 – 8 - La sécurité des Données

Pour assurer un contrôle et une protection optimales des Données, la Société s'assure de limiter les risques de perte ou de piratage des Données, la Société accordant ainsi une importance particulière à la protection et à la confidentialité des Données.

Le site dispose d'un certificat SSL afin de garantir que les informations et le transfert des données transitant par le site sont sécurisés.

Un certificat SSL ("Secure Socket Layer" Certificate) a pour but de sécuriser les données échangées entre l'utilisateur et le site.

Le CMS utilisé (Wordpress) est mis à jour régulièrement afin de prévenir de toute faille de sécurité connue.

L'hébergement ainsi que l'accès à la partie administrateur du site sont protégés par mot de passe, pare-feu et antivirus.

Enfin, conformément aux articles 33 et 34 du RGPD :

- en cas de violation des Données représentant un risque pour les droits et libertés des Participants concernés, la Société s'engage à notifier cette violation à la CNIL dans les meilleurs délais, si possible au plus tard dans les 72h après prise de connaissance de cette violation ;

- si cette violation est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des Participants concernés, une information personnalisée sera adressée, sauf si la mise en œuvre de cette information exige des efforts disproportionnés. Dans ce cas, il sera procédé à une communication publique ou à une mesure similaire permettant aux personnes concernées d'être informées de manière tout aussi efficace.

ARTICLE 11 - DROIT A L'IMAGE

Les Participants sont informés que des clips vidéo sont tournés et que des photographies sont prises pour les besoins de la communication de la Société s'agissant de l'Evènement, pendant l'Evènement.

L'image et la voix des Participants sont donc susceptibles de figurer sur lesdites vidéos et photographies.

Par l'achat d'un billet et la participation à l'Evènement, le Participant autorise donc l'exploitation de son image et de sa voix par la Société, et ce sur tout support papier, vidéo ou numérique lié à l'Evènement.

Cette autorisation expresse est accordée à titre gratuit, pour une durée de dix (10) années courant à compter de la fin de l'Evènement.

ARTICLE 12 – ACCES AU(X) SITE(S) - DISPOSITIONS DE SECURITE – REGLEMENT INTERIEUR

A l'accueil du(des) site(s) de l'Evènement, le Participant, après présentation de son e-ticket ou de son billet imprimé par ses soins, se verra remettre un bracelet lui permettant d'entrer et sortir du(des) site(s) de l'Evènement, sous contrôle des agents d'accueil et de sécurité du(des) site(s) de l'Evènement.

Seules les personnes munies d'un billet matérialisé par un bracelet (y compris les enfants) pourront accéder au(x) site(s) de l'Evènement.

Toute personne qui ne serait pas en possession d'un billet ou d'un bracelet pourra être expulsée du(des) site(s) de l'Evènement.

Chaque Participant s'engage à conserver son billet et son bracelet sur lui dès l'instant où il se trouve dans le(s) site(s) de l'Evènement.

L'accès au(x) site(s) de l'Evènement se fera aux heures indiquées sur le billet ou sur le site internet <https://www.wheels-and-waves.com>.

Les personnes se déplaçant en fauteuil roulant et les personnes les accompagnant doivent se présenter à l'entrée réservée aux personnes à mobilité réduite.

Chaque Participant s'engage, pendant toute la durée de l'Evènement, à se conformer au Règlement Intérieur de l'Evènement, dont le texte est accessible en cliquant sur le lien suivant :

<https://wheels-and-waves.com/wp-content/uploads/inscriptions/Reglement%20Interieur%20-%20FR.pdf>

Par ailleurs, le Règlement Intérieur de l'Evènement sera affiché sur le(s) site(s) de l'Evènement.

L'achat d'un billet par le Participant emporte, de plein droit, acceptation des clauses du Règlement Intérieur.

Tout Participant qui, de quelque manière que ce soit, ne se conformerait pas à ce Règlement Intérieur pourra se voir refuser l'entrée au(x) site(s) de l'Évènement ou s'en voir expulsé sans pouvoir prétendre au remboursement de son billet.

Tout Participant s'engage, sous peine d'expulsion du(des) site(s) de l'Évènement et de poursuites, à respecter les mesures de sécurité mises en œuvre par la Société et décrites dans le Règlement Intérieur.

L'accès au(x) site(s) de l'Évènement sera interdit à toute personne ayant un comportement violent, raciste ou injurieux avéré, ainsi qu'à toute personne en état d'ébriété avéré ou sous l'influence de produits stupéfiants, sans préjudice de toutes poursuites.

Par ailleurs, l'accès au(x) site(s) de l'Évènement sera interdit à toute personne en possession de ou portant l'un des éléments suivants :

- matériel de propagande à caractère raciste, xénophobe ou incitant à la violence ;
- vêtements ou insignes à caractère raciste, xénophobe ou incitant à la violence ;
- formes ou symboles incitant aux comportements racistes, xénophobes ou violents ;
- éléments à caractère publicitaire, commercial, politique ou religieux de quelque nature que ce soit, tels que les banderoles, les pancartes, les symboles ou les tracts ;
- armes, quelles qu'elles soient, et notamment couteaux, objets tranchants, barres, armes à feu ou encore tout objet dangereux ;
- pointeurs laser ;
- sprays gazeux, de substances corrosives et de colorants ;
- tout objet en verre ;
- tout objet pesant plus de 500 g ou de tout récipient de plus de 500 ml ;
- torches, fusées, feux d'artifice, bombes fumigènes ou tout autre objet pyrotechnique ;
- hampes de drapeaux ou de barres transparentes de plus de 2m de long ou de plus de 2 cm de diamètre et qui ne sont pas totalement flexibles et creuses. Cependant, seules les hampes en plastique creuses et flexibles, d'une longueur maximum de 70cm, seront autorisées ;
- boissons alcoolisées ou de tout type de drogue.

Enfin, aux entrées du(des) site(s) de l'Évènement, chaque Participant accepte de se soumettre aux palpations de sécurité et à l'inspection visuelle de ses bagages à main effectuées par tout fonctionnaire de police et/ou par tout préposé de la Société agréé par le Préfet de Police et pourra être invité à présenter les objets dont il est porteur.

ARTICLE 13 – RESPONSABILITE

Tout dommage subi par le Participant à l'occasion de sa participation à l'Évènement ne saurait engager la responsabilité de la Société, sauf démonstration d'une faute commise par la Société.

Tout dommage subi par le Participant à l'occasion de sa participation à l'Évènement et ayant pour cause une violation des présentes CGV ou du Règlement Intérieur exonèrera de plein droit la Société de toute responsabilité.

Tout dommage subi par une personne sur le(s) site(s) de l'Évènement n'engagera jamais la responsabilité de la Société si la personne concernée ne possédait pas de billet ou de bracelet de l'Évènement lui permettant d'accéder au(x) site(s) de l'Évènement.

ARTICLE 14 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet <https://www.wheels-and-waves.com> est la propriété de la Société et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Par ailleurs, il est strictement interdit, sans l'accord préalable et exprès de la Société, d'utiliser tout billet ou tout bracelet de l'Évènement en tant que support d'activités promotionnelles et/ou commerciales, notamment en tant que dotation de tout concours, jeux-concours, compétitions, loteries et toutes activités similaires et/ou en tant qu'élément d'une vente liée à toute prestation de service (notamment de voyages ou de relations publiques) ou toute vente de biens par le Participant ou un tiers.

ARTICLE 15 – DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 16 – RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Participant est informé qu'il peut, en tout état de cause, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.